

# Bottens dit non à son éolienne

**ÉOLIEN** • Le 26 septembre, la Municipalité de Bottens a informé le Conseil communal de sa décision de renoncer au projet éolien prévu sur la commune.

Initialement prévu pour comporter trois éoliennes, le projet situé sur la commune de Bottens avait été réduit à une seule éolienne, haute de 200 mètres, isolée entre les projets de parc EolJorat Sud et Nord. Mais la nouvelle Municipalité a retiré son soutien au projet.

«Nous n'étions plus majoritairement favorables. Or, le Canton est clair, si l'on veut porter un tel projet, nous devons être unanimes. De plus, au vu de l'enjeu émotionnel, nous avons préféré nous retirer», informe le Syndic Laurent Imoberdorf.

Mais l'émotionnel n'est pas tout: l'Exécutif a aussi considéré sa responsabilité face aux communes environnantes, également touchées par l'éolienne. «La machine

prévue, gigantesque, était planifiée à l'extrême sud du village, proche des communes voisines.» Le Syndic mentionne encore l'inquiétude liée aux questions d'impact sur la santé non résolues, comme ce qui concerne les infrasons. «Nous ne sommes pas contre le fait de trouver d'autres sources d'énergie, mais je crois que nous sommes pas prêts à recevoir des éoliennes.»

## Petite perte

«Nous pouvons regretter cette décision, mais nous pouvons aussi la comprendre, concède Cornelis Neet, directeur général de l'environnement. Le parc de Bottens était un petit parc, qui a toujours posé des questions sur sa faisabilité.» Il replace aussi l'enjeu par



Bottens, pas «prête» à recevoir une éolienne. DR

## Quels impacts sur la santé?

En juillet, un dossier émanant d'une étude d'impacts sur la santé commencée en 2014 par la Fédération est arrivé à terme et a été remis aux autorités cantonales. «J'espère vivement que ce dossier sera un outil supplémentaire d'information aux communes», relève le secrétaire général de Paysage Libre Vaud. Plusieurs compléments d'étude ont été demandés au Canton mais ces questions ont pour l'instant été renvoyées à Berne.

JM

rapport au projet du Conseil d'État de produire au maximum 1000 Gigawatt-heure grâce à l'énergie éolienne: avec son projet à trois mâts, le parc de Bottens aurait représenté 2,5% de la production vaudoise. Avec un seul mât, ce chiffre descendait à un 1%. Une perte qui est donc loin d'être catastrophique.

Du côté de Paysage Libre Vaud, Fédération vaudoise qui rassemble les opposants aux projets éoliens, le secrétaire Jean-Marc Blanc se délecte de cette décision,

après les cris de victoire poussés du côté de la Vallée de Joux: «C'est une grande satisfaction et la preuve que les éoliennes posent un problème en Suisse. Je sais que plusieurs communes du Gros-de-Vaud sont très inquiètes à ce sujet. Nous assistons actuellement à une prise de conscience.» Cet été, la commune de Cugy avait déjà fait recours contre EolJorat Sud et le dossier est encore au tribunal. ■

Joëlle Misson